#### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## **MASTER**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret nº 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 août 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme CÉLINE FOURREAUX, née le 27 juin 1988 à LAXOU (054), en vue de son inscription au Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention EPISTEMOLOGIE ET MÉDIATION SCIENTIFIQUE

mention bien

#### est délivré à Mme CÉLINE FOURREAUX

au titre de l'année universitaire 2012–2013, et confère le grade de Master, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Strasbourg, le 31 mars 2014

Le titulaire

Le Président

Alain BERETZ

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universion Nation

Glacques-Pierre Gougeon

Jacques-Pierre Gougeon

No

STRASBG

10170862

/2014201212417

#### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

### LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret nº 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008 relatif à l'habilitation de l'Université François Rabelais de TOURS à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. EMMANUEL GERBER, né le 1 juillet 1988 à SELESTAT (067), en vue de son inscription à la Licence Professionnelle;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL, spécialité MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, mention assez bien

#### est délivré à M. EMMANUEL GERBER

au titre de l'année universitaire 2009–2010 et confère le grade de licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Orléans, le 17 janvier 2011

Le titulaire

Le Président

of are

Late Vallat

Lore VAILLANT

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

Paul CANIONI

IN

TOURS

8946510

/2011200904249

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie

**UNIVERSITÉ RENNES 1** 

# **MAÎTRISE**

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1997 relatif aux habilitations de l'Université Rennes 1 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. SAMUEL NOURRY, né le 9 mai 1975 à NANTES (044), en vue de son inscription à la maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la MAÎTRISE DE BIOLOGIE DES POPULATIONS ET DES ÉCOSYSTÈMES, mention assez bien

est décernée à M. SAMUEL NOURRY

au titre de l'année universitaire 1997-1998.

Fait à Rennes, le 6 novembre 1998

Le titulaire

Le Président

Le Rècteur d'Académie, Chancelier des universités

NTO

RENNEST 1350

1350756

Jacques LENFANT

William MAROIS

/1998199707133

# BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

#### Spécialité Animateur

Mention Education à l'environnement vers un développement durable

est attribué en application de l'arrêté de mention du 27/02/2017

à Monsieur Anthony PARENT (Numéro NJS: NJS00275617R)

né le 27/11/1990 à BOIS-BERNARD (Pas-de-Calais)

N° du diplôme BP4ACL180445

Signature du titulaire

A Strasbourg, le 21 décembre 2018

La Directrice régionale et départementale

Anoutchka CHABEAU

RNCP niveau IV - EQF niveau 4

RAPIS I INTIL TE PER DIST

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne-Franche-Comté

## **BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE**

Niveau 5 du cadre européen des certifications emportant l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS). Vu le livre VIII du code rural et de la pêche maritime, et notamment son article D.811-139

Vu le procès-verbal de l'examen du brevet de technicien supérieur agricole établi le 4 juillet 2022 par le Président du jury.

Le diplôme du brevet de technicien supérieur agricole

Option: Gestion et protection de la nature, mention Assez bien

est conféré à Madame ALLEAUME Alexie Théa Louise, né(e) le 11 novembre 2002 à NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à DIJON le 2 novembre 2022

Pour le Ministre :

La Directrice Régionale de l'Alimonation, de l'Agriculture et

de la F

Signé : Marie-Jeanne

Signature du Titulaire

Alleauma

N°22/D/185000/22027417